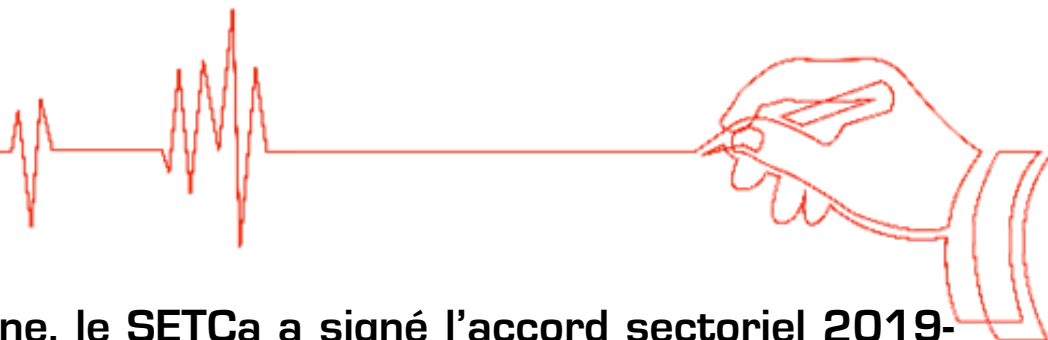


# Accord signé !



**Cette semaine, le SETCa a signé l'accord sectoriel 2019-2020 pour les entreprises de la branche d'activité de la prothèse dentaire.**

Un accord a été obtenu sur les points suivants :

- **Augmentation de tous les salaires minimums** de 5% à partir du 1<sup>er</sup> mai 2020.
- **Augmentation des chèques-repas** de €4,20 à €7 à partir du 1<sup>er</sup> mai 2020.
- **Augmentation de la prime syndicale** à €10 par mois.
- **Indemnisation des frais de déplacement** : remboursement des transports publics, indemnité kilométrique pour les voitures et les vélos.

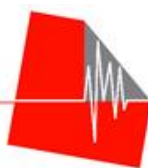
- Engagement à augmenter le taux de participation des employeurs aux **formations** et à poursuivre l'élargissement de l'offre.



Des questions ? N'hésitez pas à prendre contact avec votre délégué syndical. **Ensemble, on est plus forts !**

VOTEZ  
LISTE

3



Au  
cœur  
de votre futur  
ÉLECTIONS SOCIALES 2020

